

L'action sévrière



N°266

Bulletin socialiste d'informations locales - 2 euros

Novembre 2005

CÀ BOUGE AU PARTI SOCIALISTE UN NOUVEAU SECRÉTAIRE DE SECTION À SÈVRES

Les médias ont largement rendu compte du congrès du Parti Socialiste au Mans, et nul n'ignore que François Hollande est à nouveau le premier secrétaire du Parti Socialiste.

A la suite de chaque congrès du parti, les militants élisent le premier secrétaire, mais également les secrétaires fédéraux et les secrétaires de section.

Pascal Buchet, maire de Fontenay-aux-Roses, a été réélu à la tête de la fédération 92.

Jacques Blandin, conseiller municipal de Sèvres, a été élu secrétaire de la section de Sèvres et Ville d'Avray, en remplacement de Patrick Pétour qui ne se représentait pas.



François Hollande et Jacques Blandin, ensemble à Sèvres en 2004

VIOLENCES URBAINES La responsabilité de la droite

Comme d'autres villes de la région parisienne, Sèvres a été touchée par une flambée de violence au début du mois de novembre. Lors du dernier conseil municipal, Jean Luc Michaud, au nom du groupe de la gauche plurielle, a demandé et obtenu un débat sur les questions posées par ces graves événements (voir compte-rendu dans ce numéro).

Il est en effet essentiel de s'interroger sur l'origine et les causes de tels événements si on veut davantage les prévenir dans l'avenir. À tous égards la responsabilité de la droite apparaît écrasante. Passons sur la responsabilité personnelle du ministre de l'Intérieur qui, par ses provocations populistes à visée électoraliste, n'a pas eu un comportement digne d'un homme d'Etat. Plus fondamentalement, la droite avait fait de la sécurité un enjeu majeur de la présidentielle de 2002. Trois ans et demi après, l'échec de sa politique sécuritaire est patent et largement lié à son incapacité à réduire la fracture sociale, dont le Président de la République avait pourtant fait un axe majeur de son programme en 1995.

Cet échec n'est pas surprenant. La logique libérale prônée par la droite consiste à dénigrer l'Etat et à l'affaiblir en diminuant les impôts. Comment espérer ensuite « la restauration de son autorité » ? Sur le terrain, il a fallu attendre que les banlieues brûlent pour que le gouvernement se décide à redonner des moyens aux associations œuvrant pour la prévention et la lutte contre l'exclusion.

Quoi qu'en pense le maire, on voit aujourd'hui les résultats de cette politique, à Sèvres comme ailleurs. Il est grand temps d'y mettre fin. Si répression il y a, elle doit viser aussi les entreprises qui pratiquent la discrimination à l'embauche ou licencient sans souci de l'avenir des familles concernées. Surtout il est urgent de relancer une politique de mixité sociale. Encourageons les Sévriens à vivre ensemble plutôt que de toujours jouer sur la peur qui ne fait que favoriser la ségrégation sociale.



A lire ce mois-ci

- ⇒ *Artistes sévriens à Chaville, p. 2*
- ⇒ *Le dernier conseil municipal p. 2*
- ⇒ *Combien de voies pour la RD7? p. 3*
- ⇒ *Île Seguin: une passerelle vers l'inconnu? p. 3*
- ⇒ *Biculture et émeutes, p. 4*

LES ARTISTES SÉVRIENS EXPOSÉS À L'ATRIUM DE CHAVILLE



La plupart d'entre nous connaissent déjà Monique Le Goff, Sévrière dynamique et céramiste de talent. Grâce à sa détermination, elle est parvenue à mettre en œuvre son projet « Une culture accessible pour tous », et a organisé en octobre dernier l'exposition « l'art dans les mains » à l'Atrium de Chaville. Nous avons souhaité la rencontrer à ce sujet et sommes allés l'interviewer à Danton, dans son atelier. Elle nous a dit le plaisir et les regrets qu'a suscités chez elle cette manifestation culturelle. Un plaisir évident, puisque de nombreux créateurs ont pu exprimer leur talent. Un regret, parce que parmi ces « artisans de l'art » certains sont sévriens et n'ont pas eu l'opportunité d'exposer leur création, à Sèvres, dans leur propre commune.

Mais réjouissons nous quand même d'avoir à Sèvres de véritables créateurs, comme Faïza Zeina, peintre de talent, Vincent Lallier, brillant céramiste, et bien d'autres encore. Espérons qu'en 2006 ils pourront présenter à Sèvres la diversité de leurs réalisations.

L'ACTUALITÉ S'INVITE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE

L'actualité sévrière a conduit à compléter l'ordre du jour du conseil municipal dont le principal sujet portait sur les orientations budgétaires pour 2006. En effet, le décès de Jean CAILLONNEAU, ancien maire UDF et Conseiller général depuis 1982, a donné lieu à un hommage en début de séance. Enfin, sur la demande de Jean-Luc MICHAUD au nom du groupe de la Gauche plurielle au grand complet, un débat a été ouvert sur les évènements qu'a connus notre ville au début du mois de novembre.

Après un temps de recueillement du Conseil à la mémoire de Jean CAILLONNEAU, l'unanimité s'est faite pour lui réservier gracieusement pour cinquante ans une concession au cimetière de Sèvres. Mais son ancien rival UMP et actuel successeur à la Mairie a ensuite, sans aucune consultation préalable, et avant même les obsèques prévues le lendemain, soumis au vote le changement d'appellation du Square de la Forge pour lui donner le nom de Jean CAILLONNEAU. Alors que les deux élus Verts votaient contre en arguant du passé politique de Jean CAILLONNEAU, les élus de la Gauche plurielle ont plus sobrement refusé de prendre part au vote, Jean-Luc MICHAUD estimant que rien ne justifiait une telle précipitation et qu'une polémique politique était tout aussi déplacée.

Le débat d'orientations budgétaire a été ensuite marqué par l'intervention de Jacques BLANDIN qui a démontré « l'effet de ciseaux » dû à la baisse des financements de l'Etat et à l'augmentation des charges communales notamment en matière de retraites. Les impôts locaux ayant déjà été accrus et les excédents de l'intercommunalité ayant atteint leur plafond, il faut à présent éviter les dépenses somptuaires ou superflues concernant, par exemple, certains aménagements de la mairie et la passerelle vers l'Île Seguin, dont les coûts flambent de façon incontrôlable. Jean-Luc MICHAUD a demandé avec insistance qu'une programmation plurianuelle des investissements soit préparée et soumise au Conseil municipal. Cette proposition de bonne gestion a été retenue.

TOUS INVITÉS !

CHACUN APORTE SON REPAS ET UNE BOISSON A PARTAGER



Enfin, le débat concernant les violences commises à Sèvres a conduit le maire à donner une information circonstanciée et permis un échange approfondi sur les racines et les conséquences de ces évènements. Au nom de son groupe, JL MICHAUD a insisté sur la nécessité de respecter l'objectif de mixité sociale, facteur de cohésion sociale et d'équilibre de vie dans notre cité.

AMÉNAGEMENT DE LA RD7: AUTOROUTE OU BOULEVARD?

QUELQUES OPTIONS

Le Val de Seine est en plein essor économique : les grues sont présentes le long du fleuve pour construire de nouveaux immeubles de bureaux et les projets d'aménagement de l'île Seguin sont en débat. Pour irriguer ces nouveaux pôles d'activité, la voirie doit être adaptée, tout en tenant compte des besoins de la population en espaces verts. A ce titre les bords de Seine, s'ils sont bien aménagés, peuvent devenir des lieux de promenade et de loisir dont il serait très dommageable de priver les habitants.

C'est dans ce contexte que se pose la question de la RD7 (route départementale 7) qui longe la Seine entre Issy les Moulineaux et Sèvres, en passant par Meudon. Une réunion de concertation a été organisée par le

Conseil général du 14 novembre dernier, au cours de laquelle les aspects techniques d'une route à 4 voies, soit 12 mètres d'emprise au sol, ont été exposés aux 150 citoyens venus entendre la bonne parole. Ceci suivi d'un débat au cours duquel les idées et propositions ont fusé.

Le développement du Val de Seine aboutit à la nécessité de faciliter les déplacements en transports en commun comme en automobile, et donc l'aménagement à 4 voies de la RD 7. Mais ceci peut être fait de plusieurs manières :

- une « autoroute urbaine », de type périphérique, permettant le passage d'un nombre important de véhicules à vitesse moyenne élevée, au détriment de la qualité de vie des riverains (bruit, pollution, etc.). Une telle solution n'apparaît pas viable concrètement.
- un « boulevard urbain » sur lequel vitesse et bruit seraient réduits, le long duquel des arbres seraient plantés, des voies de circulation douce étant alors aménagées sur les berges de la Seine pour les piétons et les cyclistes, les berges de la Seine étant alors « revégétalisées ».
- 2 fois 1 voie, plus 2 voies de desserte locale permettant arrêt de bus, livraisons etc..

Le débat est lancé.



DE SÈVRES À L'ÎLE SEGUIN PASSERELLE VERS L'INCONNU?

Projet emblématique (aux yeux du maire de Sèvres) de l'intercommunalité avec Boulogne Billancourt, la passerelle entre la rue Troyon et l'île Seguin se fera envers et contre tout. Pour aller où ? Nul ne le sait, maintenant que le projet de la fondation Pinault est abandonné ... Mais bon, elle arrivera en face de celle venant de Billancourt. En partant d'où ? Le plus logique eût été de la faire désormais partir du pied du pont de Sèvres, tout près du tramway, puisqu'il n'y a plus la contrainte de la fondation. Mais non. C'eût été trop simple. Elle partira quand même de l'endroit le moins pratique de la berge, c'est à dire à mi-chemin entre les deux gares du tramway. A quel coût ? Là, pas de surprise. Comme à son habitude, le maire de Sèvres jongle avec les millions. En 2004, la passerelle était inscrite pour 6,5 Millions d'euros TTC au budget de l'intercommunalité. A fin 2005, on est passé à 9,3 Millions d'Euros TTC. +43% en 12 mois, c'est pas mal, presqu'aussi bien que l'île Monsieur ! ! Conclusion : On ne sait strictement rien de ce qu'il y aura en fin de compte sur l'île Seguin, mais nous, les contribuables, nous paierons malgré tout très cher cette passerelle vers nulle part.

Les conseillers municipaux de la Gauche plurielle

Jean Luc MICHAUD, Président du groupe- tél. 01 45 34 23 20
Pervenche BERÈS, Jacques BLANDIN, Catherine CYROT, Jean-Claude GERBAUD

UNE APPROCHE BICULTURELLE A L'HEURE DES ÉMEUTES

PAR AYSE KÖKER

Journaliste turque, diplômée de sciences politiques, elle s'est mariée dans son pays d'origine à un Français. Puis elle est venue en France il y a 20 ans pour suivre son mari. Elle a acquis la nationalité française dès son arrivée, par son mariage. Elle a deux enfants. Elle a adhéré au PS il y a un an.

Vue de l'extérieur, la France apparaît comme une terre d'accueil, patrie revendiquée des Droits de l'homme et des Lumières. Le Pacte Républicain laisse croire qu'il est possible, voire facile, de s'élever dans la société française.

Mais à l'arrivée, on déchante vite. La société française se montre arrogante, toujours prête à donner des leçons au reste de l'humanité. Et l'ascenseur social, à l'évidence, semble en panne. Aussi je me sens aujourd'hui davantage européenne que française. Cela est sans doute le résultat de ce que j'impute à l'échec du modèle d'intégration à la française.

En réalité, je n'ai jamais été victime de discrimination directe, n'étant ni black ni beur. Mais le seul fait d'avoir un nom qui ne sonne pas français m'a handicapée plus d'une fois dans mes recherches de logement ou d'emploi.

En France, l'immigré n'est jamais considéré comme une valeur ajoutée, comme un instrument d'ouverture à d'autres concepts, pratiques, solutions qui peuvent aussi apporter quelque chose de neuf et de positif. Au contraire, spontanément, l'immigré est considéré comme potentiellement fauteur de troubles, un perturbateur potentiel, que l'on charge de tous les maux, comme le chômage ou la dérive fondamentaliste.

Pourtant, comme dans l'ensemble de la société française, on observe un clivage fort entre deux grandes classes so-



Ayse Koker

ciales d'immigrés. Ceux qui ont parfaitement réussi, totalement biculturels, sans souci d'identité, bien dans leur peau, dont les enfants sont à la fois enfants de la République et enfants de leur culture d'origine, développant leur intelligence sur la base de leur double identité linguistique. Et ceux qui, à l'inverse, sont restés au plus bas de l'échelle sociale, totalement incapables d'absorber les règles sociétales de base de leur pays d'adoption. A qui la faute ? Sans doute à l'origine sociale de l'immigrant lui-même, lorsqu'il arrive en France, parfois totalement illitré. Mais surtout à un système républicain qui n'offre pas suffisamment de possibilités, non seulement d'intégration économique, mais tout simplement d'intégration culturelle et humaine.

Pour ne rien dire de la difficulté de voisinage c'est à dire de la perte de cette véritable et profonde tradition française d'hospitalité qui apparaît aujourd'hui n'être plus qu'un fantôme. Quel accueil reçoit-on lorsque l'on s'installe pour la première fois ici ou là ? Quel accueil dans les services publics de proximité comme les mairies, les écoles, les centres sociaux ? Cela vaut non seulement pour l'immigré, d'où qu'il vienne au-delà des frontières de la France, mais pour le « déplacé » français d'origine, où qu'il arrive et d'où qu'il vienne.

Face à cette situation, que faire ? Il est urgent de se débarrasser de toute discrimination négative. La loi ne suffira pas, c'est aussi l'état d'esprit qu'il faut changer. Il faut montrer aux Français ce qu'ils peuvent gagner à s'ouvrir aux autres. Tous les immigrés ne sont pas des délinquants dont leur pays ne veut plus !

L'Action sévrière
Journal socialiste de Sèvres
Directeur de la publication
Patrick Pétour
CPPP 10091
Comité de rédaction
Jacques Blandin
Jacques Boutault
Catherine Cyrot
Alain Gavignet
Ayse Koker
Pierrette Lafue
Geneviève Maquart
Jean-Luc Michaud
Michèle Ruzé

Rejoignez le Parti Socialiste
Section de Sèvres Ville d'Avray
Contact: Jacques Blandin, secrétaire de Section, 01 46 26 60 31
Local de section: 2 rue Lecointre - 92310 Sèvres



Pour soutenir l'action du PS: chèque à l'ordre de AFPS 92
Abonnement à l'Action sévrière: par chèque (16 euros - 9 numéros - 1 an) à adresser à
Pierrette Lafue, 11 place d'Orion, 92 360 Meudon la Forêt

Email: ps-sevres@club-internet.fr Site web: partisocialiste-sevres.org